

<http://www.crifrance.com/actu-islamophobie/067-Le-CRIF-le-ministere-de-l>



Le CRIF, le ministère de l'Intérieur et notre Président de la République.

- Actu islamophobie -

07 83 04 83 19

coordination@crifrance.com

Date de mise en ligne : lundi 9 mars 2009

Date de parution : 2 mars 2009

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

J'apprends aujourd'hui, dans une dépêche de Reuters reprise par lemonde.fr (02.03.09 à 17h51) que le ministère de l'Intérieur travaille avec le CRIF pour établir des statistiques mensuelles des actes de l'antisémitisme.

Je suis athée. Je suis un démocrate convaincu. Je suis contre toute forme de racisme et de ségrégation, y compris et entre autre contre le racisme anti-Juif ; il n'y a pas un racisme meilleur que l'autre ni plus supportable que l'autre :

Préambule de la Constitution française : Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946, ainsi qu'aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004.

Article premier de la déclaration des droits de l'homme de 1789 : Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

Article 2 de la déclaration universelle des droits de l'homme : Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

En d'autres termes, les droits de l'homme sont à la fois français et universels ou ils ne sont pas.

Or le CRIF dans la définition de ses objectifs telle qu'elle figure sur son site Internet, place en deuxième position « l'affirmation de sa solidarité envers Israël ». Et, comme tout le monde le sait, l'État d'Israël est fondé sur un concept de citoyenneté à étages ou à degrés qui différencie les personnes par l'appartenance raciale et/ou religieuse.

La collaboration de votre ministère, de l'Exécutif français avec le CRIF est donc contraire aux valeurs françaises républicaines :

Ou bien on considère que « Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits »

Ou bien on considère que cela ne s'applique pas à certains humains, aux Palestiniens, nés en Palestine et descendants depuis plusieurs siècles de parents palestiniens.

Et vous, Madame la ministre de l'Intérieur où vous situez-vous ? Plus près de la République Française ou plus près du CRIF ?

D'une façon générale, y aurait-il un milieu acceptable où à la fois on peut être pour l'égalité universelle de tous les êtres humains et aussi pour la gradation des droits naturels des humains sur la base de la race et/ou de la religion ?

Votre ministère a dans un passé récent initié les procédures qui ont abouti à la déchéance de la nationalité française d'un citoyen de culte musulman de Lyon au motif qu'il avait considéré que selon lui, le Coran ne conçoit pas d'égalité entre les femmes et les hommes.

Par analogie, quand pensez-vous déclarer illégale l'existence du CRIF qui admet l'inégalité des être humains, au mois ceux sous administration israélienne ?

Quand envisagez-vous de déchoir de la nationalité française les Français qui soutiennent l'inégalité de statut entre les Arabes et les Juifs en terre de Palestine ? Je parle des responsables du CRIF ?

Ou bien voulez-vous vendre en contrebande à la population française une idéologie basée sur l'inégalité des Français, à l'image de ce qui se fait en Israël dont vous soutenez le suppôt officiel en France, le CRIF ?

Le discours sur la démocratie et sur l'égalité des êtres humains sont-ils des attrape-nigauds qui maquillent les vieux démons de la France : l'esclavagisme, le colonialisme, l'impérialisme, habillés d'oripeaux plus récents ?

Sinon comment interpréter la collaboration entre votre ministère et cette organisation raciste pour établir des statistiques sociologiques ?

Par la nécessaire rigueur scientifique des calculs ?

Par l'objectivité des participants ?

pour truquer les chiffres entre complices consensuels ?

Je ne crois pas.

J'ai fait des études scientifiques poussées en statistiques : maths-sup, premier cycle de l'Institut Polytechnique de Kiev, École Pratique des Hautes Études en psychologie expérimentale.

Je considère la méthode utilisée par le ministère de l'Intérieur comme inadéquate et partisane. Et j'aurais des propositions et des suggestions :

Comment différencier l'anti-sionisme légitime des Français imbus des valeurs françaises républicaines les plus élevées des actes vraiment racistes ?

On peut être contre le Juif Enrico Macias parce qu'il fut un raciste de l'OAS en Algérie, parce qu'il est un raciste en France où il manifestait en faveur de l'État d'Israël au moment où ce pays se faisait condamner par l'assemblée Générale de l'Onu pour crimes de guerre.

Oui, on a le droit et le devoir d'être contre certains Juifs. Pas parce qu'ils sont Juifs, mais pour ce qu'ils font et disent.

Par exemple Monsieur Kouchner a eu des manquements déontologiques dans l'exercice de sa fonction et il a été stigmatisé par l'écrivain Pierre Péan. Mais Monsieur Kouchner a commis la bassesse de se défendre en attaquant l'écrivain d'anti-sémitisme : c'est bas. À suivre ce raisonnement, une personne d'origine juive peut commettre tous les écarts, on ne peut plus ni la critiquer ni la faire juger ni la condamner : on retrouve la citoyenneté à étages avec certains Français plus français que d'autres.

Ma première suggestion est donc d'associer équitablement toutes les composantes sociologiques de la Nation française au travail du ministère de l'Intérieur pur différencier les légitimes actes contre le sionisme des actes purement anti-Juifs : il faut faire appel à des associations issues de tous les cultes et de toutes les origines, réellement représentatives (pas des fantoches fabriquées, puis choisies par le ministère de l'Intérieur). Pourquoi

seulement le CRIF ? Pourquoi ne pas travailler ces statistiques avec aussi des associations juives anti-sionistes ? Pourquoi pas des associations chrétiennes ? pourquoi pas des association musulmanes ?

Un aréopage de telles associations serait plus objectif que le seul CRIF militant raciste pour distinguer les manifestations de l'anti-sionisme de l'antisémitisme véritable. Poussé par son idéologie sioniste, le CRIF identifie systématiquement le sionisme avec la judaïté. Or cela est totalement faux. En agissant ainsi, il se comporte, toutes choses égales par ailleurs, comme les fascistes Italiens qui se présentaient comme les uniques et définitifs représentants de la latinité ou comme les Nazis allemands qui se trouvaient être les seuls représentants éternels de la germanité. Le sionisme est une idéologie marquée par son époque révolue, par les courants politiques du siècle dernier imbu de colonialisme. Si le sionisme représentait la judaïté, la majorité des Juifs du monde entier se seraient installés en Israël ; or on y trouve une minorité très minoritaire de Juifs : en pratique, le bluff sioniste ne marche pas et les sioniste du CRIF se limitent à engager des Juifs Français démoralisés pour une raison ou une autre à aller refaire leur vie ailleurs en commettant des crimes de guerres comme ceux condamnés par l'ONU.

Ma deuxième suggestion est que ce centre de mesure du racisme anti-Juif se consacre avec la même rigueur à la mesure du racisme anti-noir, anti-musulman, anti-Arabe, ant-Asiatique.

On sait bien que le vrai racisme en France et le plus répandu et le plus efficient économiquement, culturellement et politiquement, c'est le racisme anti-Arabs et anti-Musulmans. Justement parce que ces deux formes de racisme se trouvent à la confluence de la nécessité de défendre Israël et de la nécessité de faire survivre les anciennes idéologies prédatrices que l'on croirait d'un temps historique français révolu.

Si le gouvernement est sincère dans sa volonté de faire disparaître la ségrégation et le racisme, il ne ferait pas de distinction entre le racisme acceptable et le racisme inacceptable. Il mettrait le paquet « tous azimuts ».

Je suggère que les mêmes récepteurs d'actes racistes, les mêmes critères de définition soient retenus pour toutes les formes de racisme dans tous les secteurs de la société où ces phénomènes risquent d'apparaître. C'est là une précision relative à ma deuxième suggestion.

La troisième suggestion intéresse tout le gouvernement.

Ce soir 2 mars, le Président de la République s'est rendu au dîner du CRIF et cela donne un poids particulier à cette lettre ouverte :

Monsieur Sarkozy, alors qu'il était candidat pour la magistrature suprême avait annoncé publiquement son ascendance partiellement juive. Il a aussi expliqué qu'il était partiellement un nouveau Français.

Cela ouvrait la voie à quelques questions.

Allait-il agir pour une plus grande égalité réelle d'autres Français nouveaux, plus anciens que lui : les Sénégalais sous administration française avant la ville de Lille et la Corse, les Algériens avant les Savoyards, les Marocains, les Tunisiens avant Nice ?

Ou bien allait-il se consacrer à récupérer les électeurs du Front National et à les garder ?

Autre question politique obligatoire :

Monsieur le Président de la République française se positionnait-il comme un pro-sioniste ou comme un anti-sioniste attaché aux valeurs républicaines universelles d'égalité de tous les êtres humains ? Et s'il se déclarait comme un « ami d'Israël », c'est-à-dire un ami de la nationalité à degrés ou à étages, comment allait-il gérer l'existence normale en France de Français attachés aux valeurs républicaines et anti-sionistes ?

Selon la Constitution française, le candidat à la présidence de la République est le candidat d'un parti ou d'une alliance de partis qui font campagne pour lui. Mais une fois élu, il devient le président de tous les Français.

Mais si l'on considère une partie des Français comme moins Français que d'autres, peut-on encore parler de « Président de la France » ? De « Président de tous les Français » ?

À moins de nous expliquer autrement que par des déclarations péremptoires comment les valeurs de la France républicaines et les valeurs racistes fondatrices d'Israël peuvent être amies.

Pour le Président de la France, il ne doit plus y avoir ni de « Français-gaulois » ni de Français Juifs, ni de Français d'Outre-mer, ni de Français Noirs africains, ni de Français Arabes, ni de Français Asiatiques. La France est un État né sur la base d'une population qui lors d'un époque de prédation internationale s'est ouverte au monde, elle est devenue un empire, puis elle est devenue un État basé sur des concepts : « est Français quiconque a la nationalité française » avait dit Monsieur Chevènement, alors ministre de l'Intérieur et c'était tellement juste !

Donc jouer avec le soutien au sionisme et la chasse exagérée aux terroristes islamiques intégristes peut mener à des dérives très graves : récemment, après une tentative de voyage à Gaza, j'ai été convoqué pour une audition par votre service anti-terroristes islamiques intégristes ; or je suis notoirement athée ! Alors si le ridicule pouvait tuer... votre DST se serait volatilisé !

Ou bien envisage-t-on de me déchoir de ma nationalité française pour cause de trop grand attachement aux valeurs républicaines françaises, moi dont les ancêtres sont sous administration française bien avant ceux de mon Président de la République ?

Madame la ministre de l'Intérieur, la situation des calendriers politiques US et Français font que Bush, le consommateur averti de bretzels qui donnent le vertige alcoolique est parti alors que nos futures élections présidentielles ne viendront qu'en 2012. Si Bush était encore là, il aurait pu adopter votre nouveau concept sioniste de « terroriste islamiste intégriste athée ». Mis là, je vous conseille plutôt de tourner la page et de penser à suggérer à votre gouvernement d'appliquer sérieusement les véritables valeurs françaises - et c'est là ma dernière suggestion :

La richesse d'un pays ce n'est ni ses minerais, ni son capital financier, ce sont les hommes qui le composent, leur santé, leur niveau d'instruction, leur participation à la vie publique. Or la France est riche de plus de 60 millions de personnes et parmi elles beaucoup ont une santé insatisfaisante, un logement insalubre, et un niveau d'instruction insuffisant. Dans le même temps nous avons parmi les meilleurs ingénieurs du monde, nous avons beaucoup de richesses mais qui sont dans les mains privées où elles ne servent pas toujours l'intérêt général. Alors faisons se rencontrer les deux : les forces du travail et de création et les élites dirigeantes ; investissons dans nos quartiers populaires pour en faire des zones d'innovations et de croissance. Et que votre gouvernement laisse enfin tomber les phobies anti-terroristes déplacées, inventées pour stigmatiser une partie du peuple français aux yeux de l'autre, c'est-à-dire pour diviser le peuple français et l'affaiblir dans la concurrence internationale.

La lutte à outrance contre le terrorisme fictif, fantasmé est devenue ringarde. Mis surtout n'allons pas faire de la prédation chez les autres pour fabriquer nous-mêmes nos futurs terroristes. Respectons la volonté des peuples, le

peuple palestinien ou égyptien en premier et cessons de soutenir des dictateurs ou des fantoches contre leurs peuples. Pensons à nous enrichir par notre travail et par des rapines militaires internationales.

Madame la Ministre, je suis conscient que les propos que je tiens sortent de la norme habituelle ; j'ai décidé de faire comme notre Président de la République et de vous dire clairement ce que tout le monde pense. C'est une vertu républicaine, nourrie de valeurs républicaines authentiques.

Voilà pour quelle raison, l'information relative à la collaboration de l'État et du CRIF me choque en tant que Français ; l'ancien Secrétaire Général de l'ONU, ancien secrétaire général de la francophonie, très grand ami de la France, l'ancien ministre des affaires étrangères du gouvernement modéré de Moubarak, le Chrétien, Monsieur Boutros Boutros Ghali a écrit dans son livre « quand viendra la nouvelle lune », alors qu'il résidait en France en 2002 :

« La France n'a pas rompu avec son passé colonial : ses nouveaux territoires ont pour nom les « banlieues chaudes » ou les « quartiers sensibles » des grandes villes françaises. Les cinq millions de Musulmans de France sont des citoyens de seconde zone. Et le phénomène Le Pen s'alimente de cette crise ethnique. Le vrai problème n'est pas tant d'éliminer l'extrême droite que d'en finir avec une politique de l'autruche, qui se pare de grands principes républicains d'égalité et de fraternité. Pas un seul député musulman à l'assemblée. Pas un seul préfet musulman. Et sur les quelques trente six mille maires que compte la France, je serais curieux de savoir combien sont musulmans. Dans la mesure où les statistiques n'intègrent pas les différences de race et de religion, il est difficile de connaître le pourcentage de chômage parmi les musulmans. Mais il est à parier qu'il est élevé. »

Est-il nécessaire d'ajouter à ce tableau la proportion de Musulmans et d'Africains non musulmans dans les prisons ?

Tout est dit : la ségrégation institutionnelle, ses effets économiques et politiques. Et c'est la prorogation de cela que veut le CRIF pour garder une plus grande influence en faveur d'Israël : il veut la décadence de la France au profit d'Israël. Il est urgent de se démarquer de ces positions anti-françaises, au service de l'étranger. Et cette urgence concerne en premier lieu notre Président de la République, son gouvernement et votre ministère de l'Intérieur et malheureusement notre appareil judiciaire aussi.

Abdellah Ouahhabi